



Incompréhension juridique sur décision du procureur

Par **sadi38**, le **19/06/2009** à **15:14**

Bonjour,

Est ce normale qu'une enfant âgée de 4 ans au moment des faits soit victime d'attouchement sexuelle par son père et que le procureur classe sans suite faute de preuve sans avoir effectué une réelle enquête

Elle est ou la justice

Et le droit des enfants existe t il encore

La justice est elle encore impartiale

Par **frog**, le **19/06/2009** à **16:03**

S'il n'y a pas de traces matérielles et que l'audition n'a rien donné, il est très difficile de poursuivre ce genre d'infraction.